



PONT DU 2 NOVEMBRE



FERMETURE Du 1^{er} ACCUEILLE

Voici le lotus envoyé par la CGT à la DRH

demande d'éclaircissement ctp mars 2013

Syndicat CGT à : m.maire, Ludovic Fonck, Nathalie Loridan

Cc : Fabrice Prevost, Olivier Minet, mu.lazazi, Barka Mahboubi, akinom53, frederic weytsman

De : Syndicat CGT/Mairie

Pour : m.maire@ville-roubaix.fr, Ludovic Fonck/Mairie@Ville de Roubaix, Nathalie Loridan/Mairie@Ville de Roubaix

Cc : Fabrice Prevost/Mairie@Ville de Roubaix, Olivier Minet/Mairie@Ville de Roubaix, mu.lazazi@laposte.net, Barka Mahboubi/Mairie@Ville de Roubaix

Bonjour,

N'ayant pas de réponse de votre part concernant les fêtes légales je propose de mettre le sujet au prochain CTP.

J'ai réécouté avec attention le compte rendu du CTP du 12 Mars 2013, on entend clairement avant le vote, Monsieur le maire dire que la veille de Noël et de Noël que la mairie sera fermée ainsi que le samedi 2 Novembre.

La C.G.T ET FO avait demandé que la listes des services concernés soit abordée au prochain CTP à ce jour le sujet n'a jamais été évoqué de votre part et n'a fait l'objet d'aucune discussions au CTP

PS: sur le CD du compte rendu exactement à 02H17mn15s après le début du CTP monsieur le Maire en conclusion propose/

en **acte 1** d'améliorer prochainement la présentation,

en **acte 2 on acte bien que la veille de Noël et nouvel an fermeture concernant le pont du 2 novembre on est fermé**

La cgt s'est abstenue au vote est à demandé la listes des services qui travail ainsi que des explication le cas contraire elle évoque de saisir l'opportunité des jours fériés, pour faire des économies de fluides, seul la jeunesse et **état civil pur (naissance 'décès)** doivent être ouvert

Frédéric Weytsman pour la CGT

Réponse suite CTP du 9 Octobre 2013

La CGT à porté la pétition signé par l'ensemble des agents de l'accueille central, en argumentant que les seules service qui doivent travailler ce jour la sont ETAT CIVIL PURE, et que l'enregistrement du CTP du 12 mars 2013 monsieur le maire proposé (ACTE 2 ci-joint :)

Monsieur le maire à attendue la fin du CTP pour nous donner une réponse la voici-je laisse un service minimum ? Incompréhension ? la CGT ET FO n'a jamais validé les jours fériées de 2013, il avait été proposé que le ctp serais revue prochainement sur les jours fériées

FAUX et mensonge : jamais le CTP n'a étai re été consulté depuis afin de validé la listes des services qui travaille ou pas sur les jours fériées,

AFIN que la CGT et FO soit entendue, et que les membres du CTP soit respecté la CGT ET FO porteras un préavis de grève pour l'ensemble des services de la ville :

Pour la journée du 2 Novembre 2013.

Pour infos vous n'avez pas à prévenir la veille que vous êtes en grève ce jour la.

Aucun rassemblement ! reposez vous bien.

Frédéric Weytsman SG syndicat CGT

Bruno Vanhyfte SG syndicat FO

Le secrétaire général de la CGT